

Comment rencontrer le CLIC

dans nos locaux
mardi 13h30 -16h30
mercredi 9h -12h
et 13h30 -16h30
jeudi 9h -12h

à votre domicile
sur rendez-vous



L'intervention du CLIC
est totalement gratuite, conduite
dans le respect de la liberté de choix
de chacun et en toute confidentialité.



Mlle Charlotte MILLON
et
Mlle Eloïse PELCHAT
Coordinatrices

Nos 72 communes

Communauté de Communes

Paysages de la Champagne

54 communes

Bannay
Basieux-sous-Châtillon
Baye
Beaunay
Belval-sous-Châtillon
Binson-et-Orquigny
Boursault
Champaubert
Champplat-et-Boujacourt
Champvoisy
Châtillon-sur-Marne
Coizard-Joches
Congy
Cormoyeux
Corbier
Courteonnet
Courtriézy
Cuchery
Damerly
Dormans
Étoges
Èfèbrianges
Festigny
Fleury-la-Rivière
Iigny-Comblizy
La Caure
La Chapelle-sous-Orbais
La Neuville-aux-Larris
La Ville-sous-Orbais
Le Baizil
Le Breuil
Leuvrigny
Mareuil-en-Brie
Mareuil-le-Port
Margny
Montmort-Lucy
Nesle-le-Repons

Ceully
Orbais-l'Abbaye
Passy-Grigny
Reuil
Romery
Sainte-Gemme
Saint-Martin-d'Ablois
Suizy-le-Franc
Talus-Saint-Prix
Troissy
Vandières
Vauciennes
Venteuil
Verneuil
Villers-sous-Châtillon
Vilvenard
Vincelles

Communauté Urbaine
du Grand Reims

18 communes

Anthénay
Aougy
Bligny
Brouillet
Chambrey
Chaumuzy
Cuchery
Cuisles
Jonquery
Lageny
Lhéry
Marfaux
Oilly
Poilly
Pourcy
Romigny
Sarcy
Tramery
Ville-en-Tardenois



CLIC

Paysages de Champagne

- accueil
- information
- accompagnement

SERVICE TOTALEMENT GRATUIT

Centre
Local
d'Information
et de Coordination

CLIC Paysages de Champagne
Maison de santé
32 boulevard des Varennes

51700 DORMANS

Tel : 03 26 53 91 36

clic.paysagesdechampagne@dormans.fr

Un CLIC, qu'est-ce-que c'est ?

Un CLIC est un guichet de proximité unique et gratuit.

C'est un lieu d'information, d'écoute, de conseil et d'accompagnement personnalisé pour les démarches administratives.

Le CLIC Paysages de Champagne est essentiellement financé par le Conseil Départemental de la Marne, avec la participation des communes.



Pour qui ?

Il est destiné à toutes les personnes de 60 ans et plus.

Il peut être sollicité par la personne âgée elle-même, son entourage ou par des professionnels.

Missions du CLIC

Orienter, en fonction de la situation de la personne, vers le meilleur interlocuteur.

Accompagner face aux démarches qui s'imposent, mais en respectant l'autonomie de la personne.

Réaliser une évaluation sociale de la situation et coordonner l'action des professionnels.

Faciliter la mise en place d'un plan d'aide personnalisé lors d'une sortie d'hospitalisation.

Mettre en oeuvre des actions collectives en fonction des besoins de la population sur le secteur concerné (conférence, exposition, groupe de parole, réunion d'information).



Les thèmes abordés



L'organisation du maintien à domicile avec les associations et services concernés dans le respect de ce qui existe déjà (aide au ménage, téléalarme, portage de repas, soins infirmiers, transport, aménagement du logement, etc...).

Les démarches liées à l'entrée en établissement d'accueil (unité de soins de longue durée, EHPAD, maison d'accueil rurale pour personnes âgées, foyer résidence, etc...).

La connaissance des démarches administratives : demande de pension de réversion, d'aide financière, d'accès aux droits, etc...

Les informations liées à la vie sociale : loisirs, club du 3^{ème} âge, actions collectives, etc...